Cinquante troisième année. - N° 204 A Lundi 21 et mardi 22 octobre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1296

57 – MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ

Ventes et cessions

851 900 969 RCS Metz.
LORCA SERVICES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : rue de Metz, 57580 Lemud.
Oppositions : Art.L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet d'apport partiel d'actif Aux termes d'un acte SSP en date à LEMUD (57) du 15/10/2019 LORRAINE – CEREALES – APPROVISIONNEMENT – LORCA, société coopérative agricole à capital et personnel variable, sise 57580 LEMUD – 775 619 059 R.C.S METZ T.I. A fait apport à titre d'apport partiel d'actif sous diverses conditions suspensives à la société : LORCA SERVICES, SASU au capital de 1 000 € sise à LEMUD (57580) – Rue de Metz – 851 900 969 R. C. S. METZ TI, De la branche d'activité autonome de prestations de services intragroupe de conseil et d'assistance dans les domaines financiers, juridique, informatiques, de ressources humaines, de restauration, de communication et de services généraux, y compris les éléments d'actifs et de passifs résultant des opérations faites depuis 30 juin 2019. Actif apporté : 562 003,48 € Passif pris en charge : 452 365,59 € ACTIF NET APPORTE : 109 637,89 € REMUNERATION DE L'APPORT Pour rémunérer la valeur nette des apports, il sera procédé par la société bénéficiaire à la création de 109 637 actions nouvelles, En contrepartie de l'apport partiel d'actif, la LORCA SERVICES émettra 109 637 actions nouvelles de 1 € représentative d'une augmentation de capital de 109 637 toutes entièrement libérées et destinées à être attribuée. Pas de prime d'apport. Le bénéficiaire sera propriétaire et aura la jouissance des biens et droits apportés par l'apporteuse au jour de la réalisation définitive. L'apport de la branche d'activité prendra effet fiscalement le 1er juillet 2019. Le projet d'apport partiel de la branche autonome d'activité a été déposé au RCS de Metz TI en date du 17 octobre 2019 tant pour la société LORRAINE – CEREALES – APPROVISIONNEMENT - LORCA que pour la LORCA SERVICES. Pour Avis.